



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
FABIEN GUIMBRETIERE, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°40

14 OCTOBRE 2026

REVALORISATION DES PENSIONS AGIRC-ARRCO

La CFDT fera toujours le choix de la responsabilité

Comme tous les ans en octobre, le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco est amené à délibérer de la revalorisation des pensions. Avec une prévision d'inflation à 2% en 2026, et en raison des règles du régime, la discussion portait sur une revalorisation à +1,6% pouvant osciller entre +1,2% et +1,9%.

La CFDT, avec les autres organisations syndicales, a ouvert la discussion en défendant la revalorisation maximale de +1,9%. Cette revalorisation permettait de respecter très largement la règle d'or du régime. Le niveau des réserves projeté à 15 ans est d'environ 87% d'une année de versement des pensions contre 50% exigée par cette règle. Dit autrement, l'Agirc-Arrco est un régime financièrement solide.

À l'inverse, le patronat a défendu une revalorisation minimale de +1,2%. Il a justifié sa position par la fragilité de la situation économique et financière et les incertitudes sur l'avenir.

La revalorisation des pensions Agirc-Arrco sera de +1,4%. C'est plus que ce qui est à ce jour prévu au régime de base mais c'est en deçà des possibilités offertes par la règle d'or. **La CFDT a fait le choix d'un accord politique pour une revalorisation certaine, immédiate, prenant en compte les arguments de contexte.**

Mais face à l'excès de prudence, les partenaires sociaux doivent être au rendez-vous de la prochaine grande échéance de l'Agirc-Arrco, à savoir la renégociation, au plus tard au printemps 2027, de l'accord de pilotage qui va déterminer les nouvelles règles de revalorisation pour la période 2027-2030. La CFDT continuera d'agir en responsabilité pour la pérennité de l'Agirc-Arrco et la préservation du pouvoir d'achat des retraités.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19